

## Le bac général



© Wavebreakmedia / iStock

L'organisation du lycée et l'examen du bac général ont été réformés. En voie générale, les enseignements de spécialité remplacent les séries. L'examen du bac se divise désormais en deux parties : le contrôle continu et les épreuves terminales.

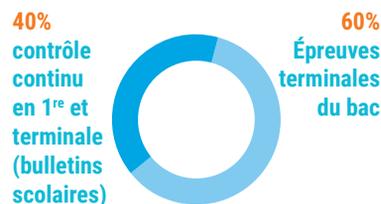
### À PARTIR DE 2022

#### CE QUI CHANGE



- Fin des évaluations communes
- Contrôle continu = bulletins scolaires de 1<sup>re</sup> et T<sup>le</sup>

#### RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE



#### ÉPREUVES TERMINALES ET ANTICIPÉES DU BAC

- ✓ Français (en 1<sup>re</sup>)
- ✓ 2 spécialités
- ✓ Un grand oral (interdisciplinaire, 20 min)
- ✓ Philosophie

## De la seconde au bac

### À chaque classe ses spécificités

Les enseignements en seconde et terminale ont été réorganisés en même temps que le bac a été réformé. Test de positionnement en seconde, enseignements de spécialité et nouvelles modalités d'examen sont au programme.

#### ► En seconde

La classe de seconde générale et technologique est primordiale pour bien construire votre orientation pour les deux prochaines années de lycée.

#### Test de positionnement

En début d'année, vous passez un test de positionnement en ligne en français et en mathématiques. Ils durent chacun 1h (10 minutes de préparation, 50 minutes de passation).

Le test de français comprend des exercices de compréhension orale et écrite ainsi que des exer-

cices sur le fonctionnement de la langue française. Dans certains établissements, un test d'expression orale peut aussi être mis en place.

Le test de mathématiques comprend 4 domaines : l'organisation et la gestion de données ; les nombres et calculs ; le calcul littéral ; la géométrie.

La correction est automatisée. Les résultats vous sont communiqués et sont anonymes en dehors de l'établissement. Ces deux tests préparent votre accompagnement personnalisé qui permet de consolider la maîtrise de l'expression écrite et orale et les compétences en mathématiques en classe de 2<sup>nde</sup>.

### Aide à l'orientation

54h sont dédiées à l'orientation pour vous permettre d'élaborer un véritable projet. Ce temps permet notamment de définir vers quelle voie vous souhaitez vous diriger (générale ou technologique). Pour les élèves qui se destinent à la voie générale, cette aide à l'orientation permet de choisir les enseignements de spécialité à suivre en 1<sup>re</sup>.

### Choix des spécialités

Dès les premiers trimestres de la classe de 2<sup>nd</sup>e, vous devez réfléchir aux enseignements de spécialité que vous souhaiteriez suivre en 1<sup>re</sup> et en terminale.

En filière générale, 13 spécialités sont proposées. Mais attention, toutes ne le seront pas dans tous les lycées.

7 enseignements dits « classiques » sont proposés dans la plupart des lycées :

- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques;
- humanités, littérature et philosophie;
- langues, littératures et cultures étrangères;
- mathématiques;
- physique-chimie;
- sciences de la vie et de la Terre;
- sciences économiques et sociales.

Les 6 spécialités suivantes, plus rares, sont proposées dans certains établissements, indiquées dans une carte académique et accessibles dans un périmètre géographique dit « raisonnable » :

- arts;
- littérature, langues et cultures de l'Antiquité;
- numérique et sciences informatiques;
- sciences de l'ingénieur;
- biologie écologie (uniquement dans les lycées agricoles);
- éducation physique, pratiques et culture et sportives.

### À lire aussi ✓

Après le bac : quelles études choisir ? n° 1.07  
Que faire sans le bac général n° 1.340  
Après un bac littéraire n° 1.341  
Après un bac économique et social n° 1.342  
Après un bac scientifique n° 1.343  
Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61  
Violences, harcèlement, conflits : vos droits n° 5.53

### Horaires et enseignements

En classe de 2<sup>nd</sup>e, les enseignements communs à tous les élèves représentent 26h30. Ils peuvent être complétés par des enseignements optionnels.

**Les enseignements communs comprennent :** français (4h), histoire-géographie (3h), LVA et LVB (5h30), sciences économiques et sociales (1h30), mathématiques (4h), physique-chimie (3h), sciences de la vie et de la Terre (1h30), EPS (2h), enseignement moral et civique (18h/an), sciences numériques et technologie (1h30).

Des **enseignements optionnels** s'ajoutent aux enseignements communs. Chaque élève peut choisir jusqu'à 2 enseignements optionnels et notamment des enseignements technologiques afin de découvrir les domaines auxquels conduisent les différentes séries de la voie technologique.

**À savoir :** les enseignements optionnels de langues de cultures de l'Antiquité (LCA) peuvent être choisis en plus de ces deux enseignements.

À cela, s'ajoutent les heures d'accompagnement personnalisé (AP), l'aide à l'orientation ou encore les heures de vie de classe.

### Spécialité « sport »

L'enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et culture sportives » dépasse le champ strict de la pratique sportive en l'associant à d'autres champs disciplinaires (sciences, humanités...). Il est mis en place progressivement, depuis la rentrée 2021, dans un à trois établissements par académie. Il offre des perspectives de parcours d'études et d'insertion professionnelle dans de nombreux secteurs tels que la santé et le bien-être, l'enseignement, l'entraînement, la gestion, la communication, l'événementiel, la recherche et la sécurité.

### Comment choisir ses spécialités ?

Vous suivrez 3 enseignements de spécialité de votre choix en 1<sup>re</sup>, dont 2 que vous garderez en terminale. Choisissez-les en fonction de vos intérêts et de votre aptitude pour la matière. Dans la plupart des cas, le choix des spécialités ne sera pas discriminatoire dans votre poursuite d'études, bien qu'il puisse conditionner la suite. Pour certaines filières post-bac (CPGE, médecine, école d'ingénieurs...), il sera vivement conseillé, voire obligatoire, d'avoir suivi certaines spécialités. Si vous avez une idée précise du métier ou des études que vous souhaitez faire, renseignez-vous sur les attendus des formations sur Parcoursup.

**Lire dossier Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61.**

## ► En première

En classe de 1<sup>re</sup>, vous suivez des enseignements communs et 3 enseignements de spécialité. Vous pouvez également compléter votre emploi du temps avec des enseignements optionnels. En fin d'année, vous passez les épreuves anticipées de français (oral et écrit) qui comptent pour la note finale du bac.

### Tronc commun, enseignements de spécialité et options

En première, vous suivez un **tronc commun** de matières comprenant des cours de français, histoire-géo, enseignement moral et civique, 2 langues vivantes, EPS et enseignement scientifique. Ces cours représentent 16h hebdomadaires. Vos moyennes annuelles dans ces matières constitueront, ajoutées à celles de terminale, votre note de contrôle continu pour le bac.

En plus de ces enseignements, vous suivez 3 enseignements de **spécialité**. Chacun de ces enseignements représente 4h hebdomadaires.

En fin d'année, vous abandonnez une spécialité pour en garder 2 parmi celles que vous avez suivies.

Vous avez la possibilité de suivre un enseignement optionnel en 1<sup>re</sup>. Vous avez le choix entre une 3<sup>e</sup> langue vivante, arts et sport. Cette option représente 3h supplémentaires par semaine. Vous pouvez ajouter à cette option les enseignements de LCA (latin et/ou grec).

### Épreuves anticipées du bac

En fin de classe de 1<sup>re</sup>, vous passez les premières épreuves du bac. Il s'agit de l'épreuve écrite (4h) et orale (20 minutes) de français. Chacune de ces matières a un coefficient 5 et compte pour la note finale de l'examen.

#### Passer le bac en candidat libre

Les candidats qui suivent leurs cours par correspondance via le Cned ou ceux qui passent le bac en candidat libre sont convoqués à des épreuves terminales pour chaque enseignement faisant l'objet du contrôle continu. Ces convocations ont soit lieu à la fin de chaque année (1<sup>re</sup> et terminale), soit uniquement en terminale. La moyenne de ces notes constituera la note du contrôle continu, soit 40 % de la note finale au bac.

[Lire dossier L'enseignement à distance n°1.18.](#)

#### Enseignement à distance

Les élèves empêchés, pour diverses raisons, de suivre leur scolarité dans un lycée peuvent préparer le bac à distance avec le Cned. De même, si votre établissement ne propose pas une matière que vous souhaitez prendre, vous pouvez la suivre en enseignement à distance. Parlez-en à votre chef d'établissement, car il y a des procédures à suivre pour intégrer cet enseignement au reste du cursus.

[Voir liste 3 du carnet d'adresses.](#)

[Lire dossier L'enseignement à distance n°1.18.](#)

## ► En terminale

Comme en 1<sup>re</sup>, enseignements communs, de spécialité et, éventuellement, enseignements optionnels constituent votre emploi du temps. En fin d'année, vous passez les épreuves terminales du bac.

### Enseignement de spécialité

À la fin de votre année de 1<sup>re</sup>, vous choisissez 2 enseignements de spécialité que vous souhaitez continuer en terminale. Ces deux enseignements représenteront 6h chacun dans votre emploi du temps et sont importants pour la suite de vos études.

### Enseignements optionnels

En terminale, vous avez aussi la possibilité de choisir au maximum **2 options**. Parmi les options possibles, il y a : mathématiques expertes ; mathématiques complémentaires ; droit et grands enjeux du monde contemporain.

Comme en 1<sup>re</sup>, ces options représentent chacune 3h supplémentaires par semaine et les enseignements de LCA peuvent être pris en suppléments de ces 2 options.

#### Pour en savoir plus +

Pour plus d'infos sur l'orientation et le passage du bac, consultez notre sélection de ressources.

Sites de référence : [Voir liste 1 du carnet d'adresses.](#)

Organismes de référence : [Voir liste 2 du carnet d'adresses.](#)

# Passer le bac

## Organisation de l'examen

Pour passer l'examen, n'oubliez pas de vous inscrire ! Selon les académies, les inscriptions se déroulent en général d'octobre à mi-décembre de l'année de terminale et c'est l'établissement qui indique aux lycéens la marche à suivre. Dans un premier temps, les préinscriptions s'effectuent par Internet, au lycée.

### ► Inscription

L'élève doit préciser la (ou les) langue(s) vivante(s) qu'il présente, ainsi que les épreuves facultatives qu'il souhaite passer. Une confirmation d'inscription écrite lui est ensuite envoyée, qui doit être corrigée puis retournée signée au service des examens.

Ce document engage l'élève, qui ne pourra plus, par la suite, revenir sur ses choix. Le jour du bac, la convocation et une pièce d'identité officielle en cours de validité avec photographie sont obligatoires.

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) rubrique Scolarité de l'élève / Diplômes / Baccalauréat général

### ► Épreuves du premier groupe

La réforme du bac a introduit de nouvelles modalités d'épreuves, notamment le contrôle continu qui compte pour 40 % de la note finale. Les épreuves finales sont moins nombreuses et comptent pour 60 % de la note finale.

#### Contrôle continu

Le contrôle continu représente 40 % de la note finale du baccalauréat. Il est composé uniquement des notes des bulletins scolaires de 1<sup>re</sup> et de terminale (les évaluations communes ayant été supprimées dès la session 2022).

Le contrôle continu concerne toutes les disciplines du tronc commun qui ne sont pas évaluées en contrôle terminal, à savoir : les langues vivantes A et B, l'histoire-géographie, l'EPS, l'enseignement scientifique et l'enseignement moral et civique (EMC). Toutes ces matières sont affectées du même coefficient (6), à l'exception de l'EMC (coefficient 2).

L'enseignement de spécialité qui est abandonné en fin de première fait aussi partie du contrôle continu avec un coefficient 8.

Les enseignements optionnels sont également évalués en contrôle continu. Si vous suivez un enseignement optionnel en 1<sup>re</sup> et en terminale, il sera affecté d'un coefficient 4 ; pour ceux suivis uniquement en terminale, un coefficient 2 sera appliqué.

### Phase transitoire pour la session 2022

À partir de la session 2022, les évaluations communes sont supprimées. Les disciplines sont soit évaluées par contrôle continu (notes des bulletins scolaires), soit par contrôle terminal. Elles ne pourront plus être évaluées de manière cumulative (contrôle continu + contrôle terminal) comme c'était le cas pour la philosophie. Des mesures transitoires ont donc été adoptées pour la session 2022 :

- les enseignements optionnels suivis en terminale feront l'objet des nouvelles modalités d'évaluation ;
- l'enseignement moral et civique sera affecté d'un coefficient 1 ;
- la philosophie et le grand oral ne seront pas pris en compte dans le contrôle continu.

[www.education.gouv.fr/ajustement-pour-le-baccalaurat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-324134](http://www.education.gouv.fr/ajustement-pour-le-baccalaurat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-324134)

#### Conseil

##### Conseils pour préparer le bac

Prép'Exam, du portail Éduscol, est une base de données des examens qui propose gratuitement l'accès en ligne à des sujets du bac des années antérieures. Ces annales permettent aux candidats de mieux se préparer aux examens.

<http://eduscol.education.fr/prep-exam>

#### Langues vivantes étrangères

Les langues vivantes étrangères sont évaluées en contrôle continu. Les candidats ont le choix parmi 23 langues étrangères : allemand, anglais, arabe littéral, arménien, cambodgien, chinois, coréen, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc, vietnamien.

D'autres langues peuvent être évaluées, mais en épreuves optionnelles seulement.

Il existe également des sections européennes (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, russe)

ou de langues orientales (arabe, chinois, japonais, vietnamien). Au lycée, une ou plusieurs disciplines non linguistiques sont enseignées en partie dans la langue de la section. Il faut donc avoir déjà un bon niveau de langue pour intégrer cette section. Une mention spécifique est indiquée sur le diplôme.

**Lire dossier L'enseignement bilingue et international n°1.142.**

### Dico

LV : langue vivante  
SES : sciences économiques et sociales  
SI : sciences de l'ingénieur  
SVT : sciences de la vie et de la Terre  
EPS : éducation physique et sportive  
EMC : enseignement moral et civique  
LCA : langues et cultures de l'Antiquité

### Langues régionales

Les candidats ont le choix parmi plus d'une dizaine de langues régionales. Le basque, le breton, le catalan, le corse, le créole (guadeloupéen, guyanais, martiniquais ou réunionnais), les langues mélanésiennes, l'occitan-langue d'oc, le tahitien et le wallisien-futunien peuvent être évaluées au titre du contrôle continu (elles sont alors considérées comme LVB ou LVC) ou en épreuves facultatives. Le gallo, les langues régionales d'Alsace et celles des pays mosellans ne peuvent être passés qu'en épreuves optionnelles.

Attention, une même langue ne peut pas être à la fois un enseignement commun et un enseignement optionnel.

### Épreuves terminales

En plus des 2 épreuves anticipées de français, 4 épreuves finales doivent être passées en terminale et comptent pour 60 % de la note finale. Elles regroupent :

- les enseignements de spécialité suivis en terminale. Elles peuvent être écrites ou orales et ont chacune un coefficient 16 ;
- une épreuve écrite de philosophie. Elle dure 4h et est affectée d'un coefficient 8 ;
- le Grand oral. Il dure 20 minutes et possède un coefficient 10.

Selon les notes obtenues et les coefficients, vous êtes soit reçu, soit autorisé à passer les épreuves du second groupe, soit ajourné. Le candidat dont la moyenne est inférieure à 8/20 est ajourné, celui dont la moyenne se situe entre 8 et 10 est convoqué aux

épreuves du second groupe. Il faut une moyenne de 10/20 ou plus pour être définitivement admis.

### Le Grand oral

Le Grand oral évalue la capacité à argumenter, l'aisance à l'oral et l'esprit critique du candidat. Tout au long des années de 1<sup>re</sup> et de terminale, le candidat prépare 2 questions portant sur ses enseignements de spécialité, en lien avec ses professeurs.

Le jury choisit l'une des deux questions préparées par le candidat. Après une préparation de 20 minutes, un échange s'engage avec le jury pour permettre au candidat de développer sa pensée et, dans un deuxième temps, pour comprendre en quoi la question préparée est intéressante pour son projet d'études et/ou son projet professionnel.

### ► Épreuves du second groupe

Offertes comme une possibilité de rattrapage, ce sont des épreuves orales. Vous devez en choisir 2 parmi les matières obligatoires passées à l'écrit lors du premier groupe (y compris les épreuves anticipées). Le jury retiendra la meilleure des 2 notes obtenues par le candidat entre le premier et le second groupe.

À l'issue des épreuves du second groupe, sont déclarés admis les candidats dont la note moyenne pour l'ensemble des 2 groupes d'épreuves est au moins égale à 10/20. On ne peut obtenir de mention à l'issue des épreuves du second groupe.

### ► Modalités pratiques et cas particuliers

Voici des réponses aux questions que peuvent se poser les candidats.

#### Certificat de fin d'études secondaires

Les candidats qui ont échoué au bac mais qui ont obtenu, pour l'ensemble des 2 groupes d'épreuves, une moyenne au moins égale à 8/20 se voient délivrer un CFES (certificat de fin d'études secondaires). Le CFES permet de justifier du « niveau bac ».

**Lire dossier Que faire sans le bac n°1.340.**

#### Livret scolaire

À la fin de la terminale, le conseil de classe donne son avis sur les chances de réussite de l'élève aux épreuves du bac. Trois appréciations sont possibles : « très favorable », « favorable » ou « doit faire ses preuves à l'examen ».

Lors de l'examen, le jury consulte le livret scolaire numérique, dans lequel l'appréciation est mention-

née. Celle-ci est prise en compte si les écarts entre les notes obtenues à l'examen et celles de l'année scolaire sont importants. L'examen du livret scolaire peut conduire au relèvement des notes du candidat, jamais à leur abaissement.

### Session de remplacement

Le candidat régulièrement inscrit à la session de juin mais qui ne peut s'y présenter ou qui s'absente en cours d'épreuves pour cas de force majeure peut passer une session de remplacement organisée en septembre. Il faut en faire la demande, en l'accompagnant de pièces justificatives, avant une date limite fixée par chaque rectorat.

### Passer le bac en candidat libre

Le bac peut aussi se préparer de manière individuelle, mais cela nécessite une bonne préparation. Vous pouvez vous faire accompagner par le Cned (Centre national d'enseignement à distance).

[www.cned.fr](http://www.cned.fr)

Pour passer les épreuves, il faut s'inscrire auprès du rectorat de votre académie. Pour cela, vous devez soit avoir passé les épreuves anticipées de français en 1<sup>re</sup>, soit avoir déjà présenté le bac à une session ultérieure, soit avoir une dérogation qui vous permet de passer les épreuves anticipées à la même session que les épreuves terminales. Aucune justification supplémentaire n'est demandée.

### Élèves en situation de handicap

Pour garantir l'égalité entre tous les candidats, les élèves en situation de handicap ont la possibilité de bénéficier d'aménagements spécifiques lors des épreuves du bac. Le service qui organise l'examen doit notamment veiller à ce que les locaux soient accessibles et que chaque candidat dispose d'un espace suffisant pour son matériel.

En outre, les candidats peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'un aménagement du temps de composition.

**Lire dossier Jeunes handicapés: suivre des études n°5.582.**

### Attention à la triche !

Tricher au bac est considéré comme une fraude. Elle peut entraîner des sanctions disciplinaires (interdiction de repasser le bac pendant 5 ans, interdiction de s'inscrire dans un établissement public du supérieur...) ainsi que des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 9 000 € d'amende et/ou 3 ans d'emprisonnement.

### ► Dates des épreuves finales

Pour l'année scolaire 2021-2022, les dates des épreuves finales sont les suivantes :

- **du 14 au 16 mars 2022** : enseignements de spécialité ;
- **15 juin 2022** : philosophie ;
- **du 20 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022** : Grand oral.

Les résultats seront annoncés le 5 juillet pour la première session. Les oraux de rattrapage auront lieu dès le lendemain et jusqu'au 8 juillet.

### Mentions

Les mentions ne concernent que les élèves qui ont réussi à l'issue du premier groupe.

« Assez bien » (AB) : moyenne supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14.

« Bien » (B) : moyenne supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16.

« Très bien » (TB) : moyenne supérieure ou égale à 16.

### ► En cas d'échec

Si vous faites partie des candidats recalés au bac, ne vous découragez pas. Différentes possibilités s'offrent à vous : retenter votre chance en changeant éventuellement d'établissement, intégrer l'université via une filière destinée aux non-bacheliers, bifurquer vers un bac pro ou un CAP ou entrer dans la vie active pour vous former au sein d'une entreprise... Parlez-en à vos enseignants ou à des conseillers d'orientation.

### Bénéfice des notes

À votre demande, vous pouvez garder le bénéfice des notes supérieures à 10 pendant une durée de 5 ans. Vous gardez également les notes relatives au contrôle continu acquises durant l'année de 1<sup>re</sup>.

Avec la réforme du bac 2021, des mesures transitoires ont été mises en place (dispenses d'épreuves, aménagement du contrôle continu...).

**À savoir :** les élèves qui n'ont pas obtenu le bac ont le droit de se réinscrire l'année suivante dans leur lycée d'origine.

**Lire dossier Que faire sans le bac n°1.340.**

# Annexe

## Les enseignements en classes de 1<sup>re</sup> et de T<sup>le</sup>

Enseignements communs	En 1 <sup>re</sup>	En T <sup>le</sup>
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles
LVA et LVB	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h

Enseignements de spécialité	En 1 <sup>re</sup>	En T <sup>le</sup>
Arts	4h	6h
Biologie-écologie	4h	6h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numériques et sciences informatiques	4h	6h
Physique-chimie	4h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h (+ 2h en physique)
Sciences économiques et sociales	4h	6h

Enseignements optionnels	En 1 <sup>re</sup> (3h)	En T <sup>le</sup> (3h)
3h d'enseignements par option 1 au choix en 1 <sup>re</sup> , 2 en T <sup>le</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts</li> <li>- LCA (langues et cultures de l'Antiquité)*</li> <li>- EPS</li> <li>- LVC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques expertes</li> <li>- Mathématiques complémentaires</li> <li>- Droit et grands enjeux du monde contemporain</li> <li>- LCA (langues et cultures de l'Antiquité)*</li> <li>- EPS</li> <li>- LVC</li> </ul>

\* Les LCA peuvent être prises en supplément d'une autre option

Source : ministère de l'Éducation nationale.

# Carnet d'adresses

## ► Liste 1

### Sites de référence

<https://eduscol.education.fr/prep-exam>

Édité par : Prep'Exam - Eduscol  
Sur le site : base de données des annales d'examens, accès en ligne à des sujets des baccalauréats général et technologique.

<http://quandjepasselebac.education.fr>

Édité par : Quand je passe le bac  
Sur le site : présentation du nouveau bac 2021 : enseignements communs, spécialités, témoignages de parcours lycéens, informations sur Parcoursup.

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

Édité par : CIDJ  
Sur le site : informations pour les jeunes sur l'orientation, les études, les formations et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, la mobilité, la vie quotidienne (logement, santé, droit, citoyenneté ; loisirs). Programme Handijeunes, actualités, agenda.

[www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)

Édité par : Mon orientation en ligne : service d'aide personnalisé à l'orientation  
Sur le site : service gratuit qui répond par téléphone, tchat ou mail aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Informations complémentaires dans la Boîte à outils : FAQ, cartes interactives des formations et des lieux de formation.

[www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)

Édité par : Orientation pour tous  
Sur le site : fiches et vidéos métiers, offre de formation initiale et continue, informations régionales, actualités.

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

Édité par : Parcoursup, plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur  
Sur le site : plateforme d'inscription en ligne dans l'enseignement supérieur (préinscription, dépôt des vœux de poursuite d'études et réponse aux propositions), informations sur les formations (contenus, compétences, portes ouvertes...).

[www.terminales2021-2022.fr](http://www.terminales2021-2022.fr)

Édité par : Terminales 2021-2022  
Sur le site : conseils d'orientation, présentation des formations de l'enseignement supérieur, infos métiers, infos filières, adresses des lieux d'information, calendrier des portes ouvertes.

## ► Liste 2

### Organismes de référence

**Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)**

Siège social : 6-8 rue Eugène Oudiné 75013 Paris  
Accueil du public : 4 place du Louvre 75001 Paris  
Tél : 01 88 40 41 80 (permanence téléphonique des conseillers : lundi-vendredi de 10h à 12h)  
[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
1 300 structures Info Jeunes de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryica.  
Zone couverte : Nationale  
Accueille et renseigne, sur place, par téléphone ou en ligne, sur les formations, les métiers, l'emploi, les stages, les jobs d'été, la création d'entreprise, les bourses, le logement, la santé, le droit, la mobilité internationale...  
Sur place : documentation, entretiens personnalisés, aide à l'écriture de CV et lettres de motivation, ateliers collectifs et visites de groupes.

**Le réseau des centres d'information et d'orientation (Le réseau des CIO)**

75001 Paris  
[www.education.gouv.fr/annuaire](http://www.education.gouv.fr/annuaire)  
Accueillir, informer et conseiller en matière d'orientation et de formation professionnelle.  
Public : élèves et leurs familles, élèves handicapés, élèves en difficulté soumis à l'obligation scolaire et étudiants.

**Réseau Info Jeunes**

75001 Paris  
[www.cidj.com/nous-rencontrer](http://www.cidj.com/nous-rencontrer)  
1 200 structures Info jeunes (IJ) en France.  
Accueille gratuitement et de manière anonyme tous les jeunes, sans rendez-vous, sur tous les sujets qui peuvent les concerner : orientation, études, métiers, emploi, logement, santé, mobilité internationale...

## ► Liste 3

### Bac à distance

**Cet établissement prépare à distance aux différentes spécialités du baccalauréat général.**

**Centre national d'enseignement à distance (Cned)**

86360 Chasseneuil-du-Poitou  
Tél : 05 49 49 94 94  
[www.cned.fr](http://www.cned.fr)  
Public

> Seconde générale et technologique ; première générale avec 17 spécialités et 5 options ; terminale générale avec 17 spécialités et 8 options.

# Carnet d'adresses

## Actuel Ile-de-France

### ► Liste 1 (IDF)

#### Préparations au bac pour les non-scolaires

Ces établissements proposent des préparations au bac pour les adultes ou les jeunes sortis du système scolaire.

#### Public

##### 75014 Paris

Lycée d'Adultes de la Ville de Paris - Alésia  
Tél : 01 45 41 52 44  
www.lyceeadultes.fr

► Baccalauréat  
Formation : cours du soir  
Admission : personne ayant interrompu leur parcours scolaire depuis plusieurs années, sur dossier, tests et entretien.  
Coût : 130 €

##### 75014 Paris

Pôle Innovant Lycéen (PIL)  
Tél : 01 53 90 25 01  
https://pilparis.org  
5 classes composent le PIL : le lycée de la solidarité internationale, le lycée des futurs, sports et avenir, le lycée inversé, le lycée au long cours.

► module de détermination, vers un bac général, spécialisé ou professionnel  
Formation : initiale  
Admission : jeunes franciliens âgés de 16 à 21 ans maximum, en décrochage scolaire depuis plus de 6 mois et volontaires pour revenir au lycée. Sur entretien

##### 75014 Paris

Microlycée de Paris (ML 75)  
Tél : 07 69 97 04 93  
www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1\_2285553/fr/microlycee-de-paris

► Bac général, spécialités HLP, SES, LLCE anglais, et maths  
Formation : initiale  
Admission : avoir entre 16 et 25 ans, déscolarisation depuis au moins 6 mois et avoir obtenu le passage dans la classe demandée.

##### 77127 Lieusaint

Microlycée de Sénart  
Tél : 01 64 88 59 49  
http://mls77.fr

► Bac général (sauf matières scientifiques), STMG  
Formation : initiale  
Admission : avoir entre 17 et 25 ans, déscolarisation depuis au moins 6 mois, avoir un avis de passage en seconde générale et technologique et/ou le diplôme national du brevet.

##### 92290 Châtenay-Malabry

Lycée de la nouvelle chance 92 (LNC 92)  
Tél : 06 12 52 36 15  
www.lyc-mounier-chatenay.ac-versailles.fr

► bac général et technologique  
Formation : initiale  
Admission : avoir plus de 16 ans et avoir quitté le système scolaire durant plus de 6 mois

##### 93350 Le Bourget

Microlycée 93  
Lycée Germaine Tillion  
Tél : 01 43 11 26 10  
http://germainetillionlycee.fr

► Bac général (1<sup>re</sup> et Terminale)  
Formation : initiale  
Admission : avoir entre 17 et 25 ans, déscolarisation depuis plusieurs mois ou plusieurs années après une seconde, une première ou une terminale.

##### 94400 Vitry-sur-Seine

Microlycée 94  
Lycée polyvalent Jean Macé  
Tél : 01 45 73 62 65  
www.microlycee94.org

► Bac général ou technologique, STMG  
Formation : initiale  
Admission : avoir entre 16 à 25 ans, déscolarisation depuis au moins 1 an, sans solution scolaire, avoir obtenu un passage en seconde générale, avoir un BEP ou le Brevet des collèges et avoir un temps de transport entre son domicile et le Microlycée inférieur à une heure.

##### 95000 Cergy-Pontoise

Lycée de la nouvelle chance (LNC)  
Tél : 01 30 32 47 47 / 07 86 64 40 21  
www.lyc-kastler-cergy.ac-versailles.fr/lyc-nouvelle-chance/Deux niveaux : Première et Terminale

► Bac STMG-RHC, Général sauf matières scientifiques  
Formation : initiale  
Public : Jeunes entre 17 et 24 ans ayant quitté le système scolaire depuis plus de 6 mois et habitant à moins d'une heure de transport de Cergy-Pontoise

#### Liste 1

Préparations au bac pour les non-scolaires p. 9

#### Liste 2

Cours de soutien à Paris p. 9

#### Liste 3

S'inscrire en candidat libre p. 10

#### Privé sous contrat

##### 75006 Paris

Lycée privé Saint-Sulpice  
Lycée du soir  
Tél : 01 45 49 80 60  
www.st-sulpice.fr

► Baccalauréat général  
Formation : cours du soir  
Admission : jeunes adultes, test et entretien  
Coût : de 2117 € à 2216 € hors options arts

##### 75016 Paris

Lycée privé Notre-Dame des Oiseaux  
Tél : 01 42 88 02 52  
www.ndo.fr

► Baccalauréat général  
Formation : cours du jour

##### 94300 Vincennes

Lycée Gregor Mendel  
Lycée du soir  
Tél : 01 49 57 97 00  
www.gregormendel.org

► Baccalauréat général, professionnel et technologique  
Formation : cours du soir  
Admission : avoir de 18 à 25 ans, en décrochage scolaire, dossier et entretien

### ► Liste 2 (IDF)

#### Cours de soutien à Paris

Les centres sociaux et les centres d'animation de Paris proposent de l'accompagnement scolaire. Le nombre de places étant limité, les inscriptions doivent se faire début septembre.

#### Public

##### 75013 Paris

Centre social CAF Toussarego  
Tél : 01 71 19 76 52  
https://fr-fr.facebook.com/centresocialtousarego

► Toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée

Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris

##### 75018 Paris

Centre social CAF Belliard  
Tél : 01 53 06 34 56  
https://fr-fr.facebook.com/CentreSocialBelliard75  
accompagnement scolaire (cours collectifs)

► Toutes les matières  
Préparations : brevet des collèges, bac., Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

##### 75018 Paris

Centre social espace Torcy  
Tél : 01 40 38 67 00  
www.ensparis.fr  
accompagnement scolaire du CE1 à la Terminale (cours collectifs)

► toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

##### 75019 Paris

Centre social CAF Tanger  
Tél : 01 44 89 61 70  
https://fr-fr.facebook.com/CentreSocialTanger  
accompagnement scolaire (cours collectifs)

► Toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris

##### 75020 Paris

Centre social CAF d'Annam  
Tél : 01 45 71 23 55  
www.facebook.com/centresocialannam  
- cours de soutien tout au long de l'année du CP à la terminale  
- accompagnement scolaire et éducatif en groupes restreints

► Toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien, cours collectif  
Public : Réservé aux élèves du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris

## Association

### 75002 Paris

Centre Cerise  
Tél : 01 42 21 43 18  
<https://centrecerise.com>  
accompagnement scolaire du CM1 à la Terminale (cours individuels et collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

### 75002 Paris

La Clairière : le nouveau pôle social de proximité du CASP (La Clairière-CASP)

Tél : 01 42 36 82 46  
[www.laclairiere.org](http://www.laclairiere.org)  
accompagnement scolaire niveau primaire et secondaire (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

### 75010 Paris

Le Paris des Faubourgs  
Tél : 01 45 23 34 87  
[www.lepfb.net](http://www.lepfb.net)  
accompagnement scolaire de 8 à 17 ans (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Conditions : habiter ou être scolarisé dans le 10<sup>e</sup> arrondissement  
adhérer à l'association

### 75012 Paris

Centre 12 - Centre social Charenton - CAF  
Tél : 01 43 07 49 10  
[www.facebook.com/centresocialcharenton](http://www.facebook.com/centresocialcharenton)  
Accompagnement scolaire en primaire, collège, 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>re</sup> (cours collectifs)

> Toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris

### 75018 Paris

Centre social accueil Goutte d'or  
Tél : 01 42 51 87 75  
[www.accueilgouttedor.fr](http://www.accueilgouttedor.fr)  
accompagnement scolaire du CP à la 2<sup>nd</sup> (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien, cours particulier, cours collectif

### 75019 Paris

Centre social de Belleville  
Tél : 01 40 03 08 82  
[www.centresocioculturelbelleville.fr](http://www.centresocioculturelbelleville.fr)  
accompagnement scolaire primaire et secondaire (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 19<sup>e</sup> arrondissement

### 75019 Paris

Association J2P  
Tél : 01 42 00 71 42  
[www.associationj2p.org](http://www.associationj2p.org)  
accompagnement scolaire du CP à la Terminale (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

### 75019 Paris

Centre social et culturel Danube  
Tél : 01 40 18 54 71  
<http://assodanube19.org>  
accompagnement scolaire du CP à la Terminale (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 19<sup>e</sup> arrondissement

### 75019 Paris

Centre social et culturel Rosa-Parks  
Tél : 01 42 85 85 88  
[www.centrosaparks.paris](http://www.centrosaparks.paris)

> cours de soutien pour collégiens et lycéens, toutes matières, Collège, Lycée  
Formation : cours de soutien

### 75020 Paris

Etincelles  
Centre social du quartier Réunion-Père Lachaise  
Tél : 01 43 71 05 45  
[www.etincelles20eme.org](http://www.etincelles20eme.org)  
accompagnement scolaire en CM1 et CM2, et de la 6<sup>e</sup> au lycée (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

### 75020 Paris

Soleil Saint Blaise  
Tél : 01 44 93 00 72  
<http://soleilblaise.org>  
accompagnement scolaire pour les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans, du CP à la Terminale (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

### 75020 Paris

La maison du bas Belleville  
Tél : 01 43 66 64 56  
<https://maisondubasbelleville.fr/>  
accompagnement scolaire du CE1 à la terminale (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

### 75020 Paris

La 20e chaise  
Tél : 01 43 49 02 49  
[www.la20emechaise.org](http://www.la20emechaise.org)  
accompagnement scolaire (cours collectifs)

> toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

## ► Liste 3 (IDF)

### S'inscrire en candidat libre

S'adresser au Service interacadémique des examens et concours (Siec).

### Maison des examens (SIEC)

Service interacadémique des examens et concours  
7 rue Ernest Renan  
94110 Arcueil  
Tél : 01 49 12 23 00  
[www.siec.education.fr](http://www.siec.education.fr)